

# GUIDE DU PARENT CDJ 2021



## Loisirs St-Joseph

950, Desranleau Est, Saint-Hyacinthe

☎ ADMINISTRATION : 450 778-7728

🌐 SITE WEB: [www.loisirsst-joseph.com](http://www.loisirsst-joseph.com)

✉ COURRIEL: [info.lsj@maskatel.com](mailto:info.lsj@maskatel.com)

Aimez notre page FACEBOOK: [www.facebook.com/loisirs.saint.joseph](http://www.facebook.com/loisirs.saint.joseph)



## MISSION ET PHILOSOPHIE



**Mission** : Le camp de jour des Loisirs St-Joseph offre une programmation et d'animation de groupe à une clientèle âgée entre 5 et 12 ans pour une période de huit (8) semaines, sans hébergement, 28 juin au 20 août.

**Valeurs** : Les valeurs véhiculées par le camp de jour sont : le plaisir, l'encadrement, la sécurité et le développement du sentiment d'appartenance.

**Objectifs** : Le camp de jour des Loisirs St-Joseph désire offrir une programmation variée, planifiée en fonction de l'âge ainsi que des capacités d'apprentissage de la clientèle et en accord avec la mission et les valeurs de l'organisme.

**Formation des groupes:** Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous (enfants et animateurs) les enfants doivent respecter certaines règles. Afin d'améliorer la qualité de vie au camp de jour, l'organisation intervient immédiatement dans les cas où l'enfant :

- Met sa sécurité ou celle des autres en danger;
- Manque de respect envers ceux et celles qui l'entourent;
- Manque de respect envers le matériel utilisé et les lieux visités;
- Ne respecte pas les règles et consignes de l'équipe d'animation.
- Aucun coup, bataille, injure, blasphème ou intimidation n'est toléré.

### Groupe de votre enfant :

Il gardera toujours le même groupe

Il aura 2 animateurs par jour

Il sera toujours dans le même local ou espace délimitée

Favoriser les jeux extérieurs avec des zones déterminés

Le matériel sera désinfecté le plus rapidement possible

**Le ratio animateur / enfant:** Nous respectons le ratio proposé par l'ACQ.

▶ 5/6 ans: 1/10

▶ 7/8 ans: 1/12

▶ 9/12 ans: 1/15

# S'AMUSER DE FAÇON SÉCURITAIRE

On est très imaginatif au camp de jour nous avons déjà plein d'idées pour amuser vos enfants de façon sécuritaire.

Plusieurs mesures seront prises pour la sécurité de tous. La vie de camp de jour sera différente cette année, nous vous remercions de votre collaboration pour respecter les règles qui seront apportées.



**Hygiène** : Les enfants auront accès à l'eau courante pour le nettoyage des mains ainsi que la solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, papiers jetables.



**Distanciation sociale:** Nous prendrons la distanciation physique très au sérieux et nous respecterons la distance de 1 mètre entre les enfants et 2 mètres animateurs enfants.



On évitera les contacts physiques (accolades, poignées de main, etc.). Ainsi, les activités pratiquées, incluant les activités sportives, doivent permettre de ne pas s'approcher à moins de 1 mètre d'une personne qui ne réside pas sous le même toit.

Les jeux extérieurs seront favorisés.

**Désinfection** : Afin de limiter la contamination, la fréquence des nettoyages et désinfections sera augmentée. La désinfection des objets partagés, des installations sanitaires et des aires communes et autres surfaces devra se faire selon des horaires préétablis en utilisation de façon sécuritaire les produits d'entretien et de désinfection habituellement utilisés.



# DISCIPLINE ET RÈGLES DE VIE



Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que tous les enfants profitent d'un encadrement adéquat, d'un climat agréable et propice aux activités de loisirs. Cependant, les enfants ayant des troubles de comportement persistants ne sont pas tolérés au sein de notre camp de jour. Voici la procédure d'intervention qui sera utilisée au camp de jour :

1. Interventions (à plusieurs reprises de l'animateur);
2. Rencontre disciplinaire de la coordonnatrice de camp et de l'enfant, plus un appel téléphonique aux parents;
3. Rencontre disciplinaire de la coordonnatrice du camp avec l'enfant et le parent avec un avis écrit signé par le parent;
4. Suspension d'une journée, au choix de la coordonnatrice (un avis écrit ou verbal est émis au parent l'avisant qu'une récidive conduit à l'expulsion);
5. Renvoi du camp.
6. Advenant un événement considéré majeur par les Loisirs St-Joseph, les modalités d'intervention peuvent ne pas respecter l'ordre d'énumération ci-haut.

## RÈGLES DE VIE AU CAMP DE JOUR

### Respect de l'environnement et du matériel :

- ⇒ Je suis responsable et je prends soin du matériel que l'on met à ma disposition;
- ⇒ Je suis respectueux et je prends soin de l'environnement;

### Respect de tous ceux et celles qui t'entourent :

- ⇒ Je respecte les responsables du camp de jour, les animateurs et les animatrices ainsi que mes compagnons de jeu;
- ⇒ J'écoute lorsque quelqu'un me demande le silence;
- ⇒ Je suis poli (e): «S'il te plaît» et «Merci», deux petits mots magiques à intégrer à mon vocabulaire;
- ⇒ Je n'injure personne, je ne donne pas de coup et je ne me bataille pas, je ne crache pas (**tolérance zéro**);
- ⇒ J'apporte mon sourire et ma bonne humeur afin de passer une belle journée.

# FONCTIONNEMENT ET INFORMATIONS GÉNÉRALES



## HORAIRE DU CAMP DE JOUR

Du 28 juin au 20 août 2021

7h00 à 17h30

CLIENTÈLE: 5 - 12 ANS

\*5 ans : avoir 5 ans au 30 septembre

## TARIFICATION

JOURNÉE COMPLÈTE DE 7 H À 17 H 30 INCLUANT  
LE SERVICE DE GARDE

NOMBRE D'ENFANTS	1	2	3	4	5
Frais / semaine	95 \$	90 \$	85 \$	80 \$	75 \$

## AIDE FINANCIÈRE

Le fonds d'aide pour le loisir a comme mission d'aider financièrement des jeunes maskoutains issus de familles à faible revenu à obtenir une plus grande accessibilité à des activités de loisir en couvrant une partie des coûts reliés à l'inscription. Pour les camps de jour, vous devez déposer votre demande avant le 15 juin. Lors de l'inscription, parlez-en au représentant de votre corporation de loisir.

**\*\*Des frais de retard seront chargés si l'enfant quitte après 17h30, soit 5\$ pour 15 minutes par enfant**

## RELEVÉ 24

Pour recevoir un **Relevé 24** en février 2022 vous devez fournir le # d'assurance social du parent payeur lors de l'inscription! Les relevés seront émis à la fin du mois de février et envoyé par la poste. **\*\*ATTENTION:** Si vous déménagez au cours de l'année, il est de votre responsabilité de nous en informer. Les reçus émis au cours de l'été ne sont pas valide pour vos déductions d'impôts.

# POLITIQUE DE PAIEMENT ET REMBOURSEMENT

Vous pouvez faire 1 versement au moment de l'inscription. Il est aussi possible de faire 3 versements. Pour calculer le montant de chaque paiement, nous prenons le montant de la facture totale de l'été, nous soustrayons le montant obligatoire minimum qui est 285\$ et nous divisons le montant restant par le nombre de versements choisi. Les versements sont à date fixe. Voici les dates pour l'été 2021.

- 285 \$ lors de l'inscription
- 10 juin 2021
- 8 juillet 2021

Dans le cas où un enfant ne pourrait plus participer aux activités de camp de jour :

- Pour des raisons de santé [preuve médicale à l'appui], les loisirs remboursent uniquement l'inscription des semaines non utilisées.
- Pour toute autre raison, les loisirs remboursent uniquement l'inscription des semaines non utilisées, moins les frais d'administration [50 \$ ou 10 % du coût total régulier, le plus petit des deux montants].

Si une annulation n'est pas signalée, les Loisirs St-Joseph se réservent le droit de conserver ou d'exiger le paiement de la totalité des frais ainsi que des frais d'administration ou de ne pas effectuer le remboursement.

**Mode de paiement** : Visa, Mastercard, chèque libellé à l'ordre des *Loisirs St-Joseph*. Les chèques postdatés doivent être remis dans les 24h suivant l'inscription. Des frais de 25 \$ seront facturés pour tout chèque sans provision. Advenant le cas où les Loisirs St-Joseph ne reçoivent pas le paiement dans le délai mentionné ci-haut, l'inscription est automatiquement annulée.

**Compte en souffrance** : Pour tout compte en souffrance les Loisirs St-Joseph se réservent le droit de refuser à l'enfant l'accès au camp de jour.

## QUE FAIRE LORSQUE MON ENFANT PRÉSENTE UN OU DES SYMPTÔMES?

Je remplis l'outil d'autoévaluation au [Quebec.ca/decisioncovid19](http://Quebec.ca/decisioncovid19) et je suis les consignes données.

### Si mon enfant a 6 ans ou plus :

### Si mon enfant a 5 ans ou moins :

#### SYMPTÔMES PRINCIPAUX

- Fièvre (température buccale de 38,1°C ou plus)
- Toux récente ou aggravée
- Perte de l'odorat, avec ou sans perte de goût
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Nez qui coule ou congestion
- Mal de gorge

#### SYMPTÔMES SECONDAIRES

- Maux de ventre
- Perte d'appétit importante
- Nausées ou vomissements
- Diarrhées
- Grande fatigue
- Douleurs musculaires généralisées
- Mal de tête



- Fièvre (température rectale de 38,5°C ou plus)
- Toux nouvelle ou aggravée, essoufflement ou difficulté à respirer
- Nez qui coule, congestion ou mal de gorge, avec fièvre (température rectale de 38,1°C ou plus)
- Douleurs abdominales, vomissements ou diarrhées, avec fièvre (température rectale de 38,1°C ou plus)

Si mon enfant a un de ces symptômes

Si mon enfant a deux de ces symptômes

Si mon enfant a un de ces symptômes

Si mon enfant a un ou plusieurs de ces symptômes



Il est recommandé qu'il passe un test de dépistage immédiatement et demeure à la maison dans l'attente du résultat.

Je garde mon enfant à la maison durant 24 h pour voir l'évolution des symptômes.



### ★★ IMPORTANT ★★

Lorsqu'une personne passe un test de dépistage car elle a des symptômes, tous les autres membres de la famille doivent demeurer à la maison dans l'attente du résultat.



Si on me dit que mon enfant doit être dépisté, mais que je ne veux pas le faire tester, je dois le garder en isolement au moins 10 jours après le début des symptômes ET jusqu'à qu'il n'ait plus de fièvre depuis au moins 48 heures et que les symptômes se soient améliorés depuis au moins 24 heures.

### Après 24 heures :

Si mon enfant n'a plus de symptômes :  
Il peut retourner au camp de jour



#### Si mon enfant a encore un symptôme :

##### 6 ans et plus

S'il n'a toujours qu'un seul symptôme secondaire, il peut retourner QU C.J. Si de nouveaux symptômes apparaissent, je refais l'outil d'autoévaluation.



##### 5 ans et moins

Il est recommandé qu'il passe un test de dépistage et demeure à la maison dans l'attente du résultat.

N'oubliez pas de nous aviser de son absence par téléphone 450 778-7728 #1 ou courriel [info.lsj@maskatel.net](mailto:info.lsj@maskatel.net). De plus, si votre enfant a l'une de ces maladies, il est obligatoire de nous en aviser et nous suivons la procédure du CSSS (garder l'enfant à la maison quelques jours).

Covid-19	Coqueluche	Impétigo	Oreillon
5 <sup>e</sup> maladie	Hépatite	Méningite	Poux
Rougeole	Tuberculose	Varicelle	Gale

## SOINS PARTICULIERS

Les animateurs du camp de jour ainsi que les responsables ne sont pas autorisés à donner un médicament avec ou sans ordonnance. Si votre enfant doit prendre une médication particulière veuillez nous en aviser. Des autorisations supplémentaires devront être complétées et un registre sera mis en place pour nous assurer du suivi.



## PROCÉDURE D'URGENCE

Advenant un accident majeur à l'enfant, la procédure est la suivante:

1. Nous téléphonons à la maison de l'enfant ou au numéro d'urgence.
2. Si l'animateur ou le responsable du camp de jour n'a pas rejoint les parents ou le tuteur, il téléphone aux répondants à contacter en cas d'urgence inscrit sur la fiche d'inscription.
3. Si aucune de ces personnes n'est disponible, la coordonnatrice du camp de jour prendra les décisions nécessaires pour traiter l'enfant.
4. Advenant un accident jugé grave par les Loisirs St-Joseph, les services d'urgence (911) sont contactés avant toute autre personne.
5. **Si votre enfant doit être transporté par ambulance, les frais seront assumés par les parents.**

## ÉPINÉPHRINE ET AUTO - INJECTEUR

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que ce dernier a un auto-injecteur en cas de réaction allergique, votre enfant doit toujours avoir le sien avec lui.



Si à son arrivée au camp, votre enfant n'a pas son auto-injecteur les Loisirs St-Joseph se réserve le droit de refuser votre enfant. Vous pouvez aussi retourner à la maison avec votre enfant pour récupérer son auto-injecteur et venir déposer votre enfant au camp par la suite.

## PROGRAMMATION



Cet été, préparez vos enfants à vivre un été qui sort de l'ordinaire! Nous vous préparons une programmation qui saura plaire à vos enfants. Chaque semaine, un thème sera développé. Nous réservons plusieurs surprises et activités thématiques à votre enfant durant tout l'été.

## SORTIES

- Il n'y aura aucune sortie cette année
- Des ateliers seront organisés par la corporation, mais il n'y aura pas de coût supplémentaire.



## APPLICATION DE LA CRÈME SOLAIRE

Concernant la crème solaire, nous vous recommandons fortement pour le camp de jour de procurer à votre enfant de **la crème solaire par vaporisateur**. Il est plus facile d'aider votre enfant avec une application par vaporisation. Présentement, les animateurs n'ont pas l'autorisation de « crémé » votre enfant. Votre enfant devra le faire lui-même et nous voulons éviter le gaspillage.



# HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE

## AU CAMP DE JOUR

7 h à 9 h	Arrivée des jeunes et accueil individuel
9 h 15	Début des activités AM
10 h 15	Collations
10 h 30	Activités
11 h 30	Dîner
12 h 00	Jeux libre encadrés
13 h	Reprise des activités PM
14 h 15	Collations
14 h 30	Activités
15 h	Retour dans le local pour la préparation des départs
15 h 30-17h30	Jeux et activités et départ graduel des jeunes

\* Nous comptons sur la collaboration des parents pour respecter les heures de départs et d'arrivées divulguer lors de l'inscription. Si votre enfant arrive en retard, vous devez téléphoner le camp de jour pour nous informer.

## DÎNER ET COLLATIONS

Les enfants qui dînent au camp de jour doivent apporter un lunch et deux collations. **Les boîtes à lunch et les contenants doivent être identifiés.** Nous vous suggérons de préparer pour votre enfant un dîner bien équilibré, regroupant le plus possible les 4 groupes alimentaires pour que votre enfant puisse avoir suffisamment d'énergie et ainsi passer une bonne journée. Les jeunes **n'auront pas accès au réfrigérateur et aux fours micro-ondes.** Les enfants ne pourront pas quitter le camp de jour pour aller dîner à la maison. Si l'enfant quitte durant l'heure du dîner, il ne pourra pas revenir au camp .

## ALLERGIES

Plusieurs enfants du camp de jour ont des allergies sévères et ont, en leur possession une dose d'adrénaline auto-injectable (Epipen) C'est pour cette raison que nous demandons aux enfants de ne pas apporter d'aliment contenant des **arachides, des noix.**



## **PROCÉDURES D'ARRIVÉE**

Afin d'améliorer notre service et la sécurité de votre enfant, nous avons mis sur pied une procédure d'arrivée entre 7h et 9h le matin

**Aucun parent ne pourra entrer dans l'édifice communautaire et l'école Roméo-Forbes tout au long de l'été.**

- ▶ Chaque parent doit indiquer l'heure d'arrivée et de départ à son enfant lors de l'inscription
- ▶ Chaque enfant devra se laver les mains à l'arrivée
- ▶ L'enfant doit avoir son lunch froid et collation pour la journée (L'enfant doit dîner au camp de jour)
- ▶ L'enfant peut avoir son masque, s'il le désire.  
L'enfant devra apporter son matériel : Bien identifié car il restera dans son local toute la semaine.
- ▶ Sa crème solaire
- ▶ Son maillot de bain, sa serviette
- ▶ Chapeau ou casquette
- ▶ Tablier pour peinture
- ▶ Sous-vêtements ou rechanges
- ▶ Bouteille d'eau bien identifié (réutilisable)
- ▶ Bas, espadrilles (les sandales et les crocs sont déconseillés)
- ▶ Médicaments : dans le contenant original, avoir signer l'autorisation nécessaire.

## **PROCÉDURES DE DÉPART**

**Aucun parent ne pourra entrer dans l'édifice communautaire ou l'école tout au long de l'été.**

- ▶ Chaque parent doit indiquer l'heure d'arrivée et de départ à son enfant lors de l'inscription
- ▶ Chaque enfant soit amené (arrivée) et ramené (départ) par la même personne au Camp de jour.
- ▶ Chaque parent doit téléphoner à la réception du centre s'il arrive à une heure différente (exemple : un RV) de ce qui était déjà prévue au dossier respectif de l'enfant.
- ▶ Chaque enfant devra se laver les mains à son départ



**VOUS AVEZ UN SUIVI À FAIRE !**

Les coordonnateurs de camp de jour de cet été seront :

**Apollon (Antoine Laguë)**  
**et**  
**Speedy (Marc-Olivier Poirier)**

Pour nous :

- signaler une absence au camp de jour ;
  - un départ hâtif;
- une demande de renseignement sur la facturation
  - un changement au dossier.

**Adjointe administrative**  
**Mme Huguette Sauvageau**  
Tél. 450 778-7728 poste 1  
info.lsj@maskatel.net

**Coordonnatrice loisirs**  
**Mme Josiane Bonin**  
Tél. 450 778-7728 poste 2  
administration.lsj@maskatel.net

En tout temps vous pouvez laisser un message sur le répondeur, ils seront pris de manière régulière.

